



accident de la route sans victime

Par **sista163**, le **11/07/2010** à **04:17**

Bonjour,

J'ai eu un accident de la route sans gravité, plus de peur que de mal la voiture est complètement accidenté ne pourra plus rouler. Après l'accident sous le choc je suis sortie du véhicule un peu sonnée, mais aucun mal, après le choc j'ai laissé la voiture qui a atterit dans un fossé et suis rentrée chez moi. Après ça je voudrais aller a la gendarmerie afin de les informer sachant que la voiture a du etre enlever. Je voudrais savoir quels vont etre les conséquence sachant que j'ai été paniqué et jamais eue d'accident jusqu'a présent je ne boit pas donc aucun alcool je me souviens juste avoir regarder mon poste et trifouille je ne sait quoi et plus rien juste après j'étais un peu sonnée et en panique. La voiture est en règle.

merci par avance